

# BERLES-MONCHEL ET SON CLOCHER REFUGE

*Pour que notre clocher continue de rayonner  
dans le ciel de Berles et reste  
le Phare et l'âme de notre beau village.*



Commune

de

Berles-Monchel

Cher(e)s Habitants(e)s, des plus jeunes aux plus âgés,

Les 24 et 25 juin 2023 auront lieu la fête villageoise et le lancement de la souscription volontaire avec la fondation du patrimoine, destinée à une aide au financement de la rénovation du clocher de notre église Saint Léger.

Je voudrais vous apporter quelques explications, par des illustrations, sur le patrimoine du clocher refuge et sur la souscription et sa démarche.

Qu'est ce qui se cache derrière ces hauts murs austères et froids de ce clocher refuge ? Pourquoi est-il inscrit depuis octobre 2022 sur la route des églises fortifiées de l'Artois ? (Voir un parcours thématique à découvrir sur [www.patrimoine.pasdecalais.fr](http://www.patrimoine.pasdecalais.fr)).

## HISTORIQUE

En effet l'église Saint Léger de Berles Monchel est sur la route des églises fortifiées de l'Artois, un comté frontalier sujet aux conflits territoriaux dès le moyen âge. Pour se protéger des attaques et des pillages incessants, la population cherche refuge dans le seul bâtiment solide du village : l'église et en particulier son clocher.

L'église a été construite entre le 15<sup>ème</sup> et le 16<sup>ème</sup> siècle. Son plan a été modifié au 18<sup>ème</sup> siècle, comme l'indiquent les dates de 1737 et 1759 gravées sur le clocher.

Sur l'illustration du Duc de Croÿ, vers 1600 on peut apercevoir une balustrade à créneaux au sommet de la tour, protégeant le chemin de ronde où les guetteurs surveillaient les environs du village, ce chemin de ronde a été détruit lors de la restauration de la tour au 18<sup>ème</sup> siècle.

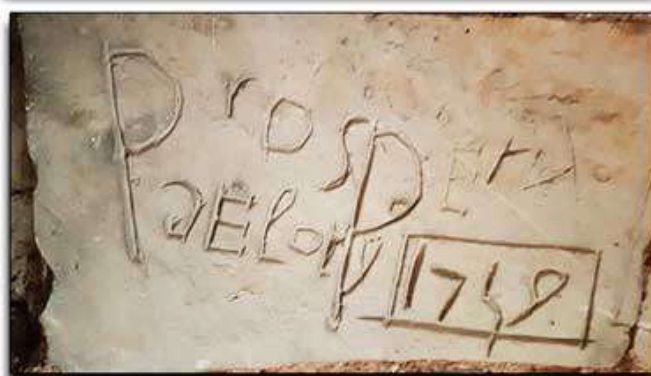


Dans ce clocher refuge on trouve 2 niveaux aménagés d'une cheminée, avec des planchers aux différents étages, dont certains ont été ajoutés, parfois sur des hauteurs très faible, prouvant une volonté d'optimiser l'espace de la tour pour y accueillir le maximum de personnes .

Il existe des meurtrières ou des « jours » dans les murs côté nord, permettant l'observation et l'éclairage de l'intérieur de la tourelle de l'escalier hélicoïdal.



A l'intérieur des salles de garde, de nombreux graffitis témoignent du passé. L'état structurel sanitaire de ce clocher est très mauvais, expliquant les risques d'effondrement encourus au fil des années, avec les dangers anxiogènes inhérents à cette situation.



## LA SOUSCRIPTION VOLONTAIRE AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE

La fondation du patrimoine est la première institution de défense du patrimoine et participe activement à la vie des centres-bourg, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Le projet label retenu est « charpente du clocher refuge » avec un montant financier déterminé. Un triptyque est réalisé par la fondation du patrimoine qui comporte sur son 3<sup>ème</sup> volet un bon de souscription volontaire avec le montant du don que vous souhaitez faire.

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt.

Cette action est entièrement libre.

Il existe d'une part vos dons, d'autre part un mécénat d'entreprises, (par exemple chez nous : les entreprises Duffroy, Balestra, Véolia etc...)

**Important à savoir** : le montant des aides de la fondation au patrimoine est conditionné aux résultats de la collecte des dons : c'est pourquoi, avec l'aide des associations, de tous les bénévoles et des habitants de Berles nous souhaitons le succès de cette fête villageoise des 24 et 25 juin pour lancer cette souscription volontaire.

## LE PATRIMOINE ET L'EGLISE

Cette rénovation de ce monument phare au centre du village a un coût élevé, j'en conviens, le sujet divise et continue de diviser ... cependant, pour moi, la sauvegarde est essentielle.

N'oublions pas que le Patrimoine, dans son ensemble, est un enjeu économique par l'attractivité et le développement socio-économique des territoires ; il enrichit la cohérence territoriale entre les différents villages et leur ruralité.

Ainsi Berles Monchel (peut être futur village Patrimoine) avec ses richesses : Eglise, château et sa ferme, chapelles, petite mairie, la Scarpe, les espaces humides avec leur biodiversité... contribue à avoir

- un impact touristique dans la périphérie d'Arras et de tout l'Artois
- Un bien vivre pour ses habitants sans avoir de « verrues » de monuments se délitant au centre de notre beau village.

Enfin l'avenir de cette église garde des inconnues.

En dehors de son rôle cultuel, rare je l'avoue, ne deviendra-t-elle pas un jour une église « partagée » que les futures générations seront contentes de retrouver avec un nouveau lien social. ??

Cette église Saint Léger, qui a traversé des siècles, connaîtra, grâce à nous tous , d'autres missions, et ce patrimoine architectural, mémoire du passé, deviendra un nouveau théâtre de vie, j'en suis convaincu. Tel est l'enjeu sur lequel il nous faudra réfléchir.

En conclusion avec les différentes associations je vous invite à venir nombreux participer à cette fête villageoise les 24 et 25 juin pour nous retrouver, pour nous amuser et pour faire rayonner Berles Monchel à nouveau comme savait si bien le faire Jean Jacques !

Nous allons nous inscrire aux journées nationales du Patrimoine de Pays et des Moulins(25ième édition)

Rejoignez-nous pour préparer cette fête lors des réunions les:

- 29mars

- 2mai,

- 6 juin

à 19h à la salle des fêtes de Berles Monchel .

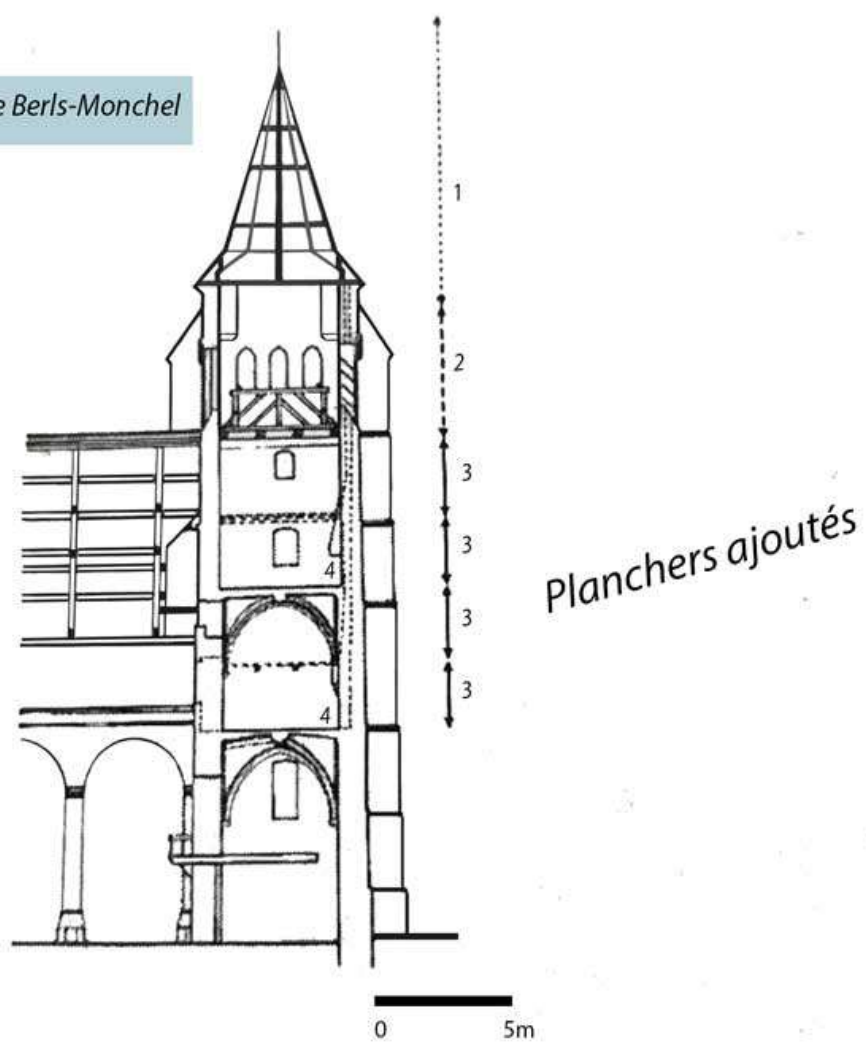


Louis Choain  
Adjoint au patrimoine

# ETAT STRUCTUREL SANITAIRE DU CLOCHER



Coupe du clocher de l'église de Berls-Monchel



1: étage modifié - 2: étage des cloches - 3: planchers ajoutés - 4: cheminées

La cloche «LOUISE»

